

Le 4 avril 2024

Objet : Éclipse solaire du 8 avril – Rappel des informations importantes

Bonjour,

À l'approche du 8 avril, jour de l'éclipse solaire totale, nous tenons à vous rappeler que tous nos établissements demeureront ouverts, sans exception.

Le choix d'organiser ou non une observation de l'éclipse ou une activité pédagogique liée à ce phénomène relève de chaque enseignant, et ce, selon ses propres modalités, en collaboration avec sa direction d'établissement. Si une activité pédagogique est prévue à l'école de votre enfant, nous rappelons que votre consentement est requis pour lui permettre d'y participer.

Ce jour-là, chaque élève recevra une paire de lunettes homologuées ISO 12312. Le port de ces lunettes protectrices sera exigé, suivant les bonnes pratiques de l'observation d'une éclipse. Toutes les consignes de sécurité indiquées sur le [site du gouvernement](#) seront respectées.

Rappelons que le transport de fin de journée sera annulé au préscolaire et au primaire et repoussé de 35 minutes au secondaire. Aucun élève ne pourra quitter son école par ses propres moyens durant l'éclipse. L'horaire usuel sera respecté pour les élèves inscrits au service de garde et toutes les activités parascolaires seront annulées.

En ce qui a trait aux modalités organisationnelles spécifiques à l'établissement de votre enfant, nous vous invitons à consulter la communication déjà envoyée par l'école ou le centre. Vous pouvez également contacter la direction d'établissement pour toute précision ou toute inquiétude.

Salutations cordiales,

La direction du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières